

L'accent est mis sur les obstacles que dresse le blocus étasunien pour les investissements à Cuba



La Havane, 22 avril (RHC)- José Luis Rodríguez, assesseur du Centre de Recherche sur l'Économie Mondiale de La Havane a souligné que malgré tout les atouts qu'à Cuba pour attirer des capitaux étrangers l'on ne peut pas pas négliger les obstacles que dresse le blocus étasunien. Il a précisé que le blocus empêche l'accès au marché des États-Unis et qu'il impose des coûts et des risques qui rendent plus chers les investissements à Cuba ce à quoi s'ajoute la crise économique internationale et l'incertitude qu'elle engendre.

Au sujet du thème du blocus, Deborah Rivas, Directrice Générale d'Investissements au Ministère Cubain du Commerce Extérieur et des Investissements Étrangers a pour sa part relevé:

«La loi sur les investissements étrangers fait référence au blocus et elle indique qu'en cas de réclamations contre des pays tiers en vertu de la loi étasunienne Helms- Burton, les tribunaux cubains

défendront les investissements contre l'application de cette loi à caractère extraterritorial.

Il faut d'autre part, chercher les moyens d'encourager suffisamment les investissements afin que des partenaires étrangers s'implantent dans notre pays. Cela ne veut pas dire bien sûr qu'ils ne vont pas prendre en considération les risques que renferme pour eux le blocus étasunien. Cependant, jusqu'à présent nous avons des investissements étrangers et des relations d'affaires fructueuses malgré le blocus. Cela veut dire que nous essayons de nous placer au-dessus de cette mesure criminelle étasunienne et des difficultés que les États-Unis ont toujours créées pour essayer de renverser la Révolution »

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/nacionales/21134-laccent-est-mis-sur-les-obstacles-que-dresse-le-blocus-etasunien-pour-les-investissements-a-cuba>



Radio Habana Cuba